



Communiqué de presse

Embargo jusqu'au mardi 15 mars

Défi Climat : un incontournable pour les établissements et les citoyens du Bas-Saint-Laurent

Rimouski, le 15 mars 2011 — Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent donne le coup d'envoi de la 4^e édition du Défi Climat, la plus vaste campagne de sensibilisation à la lutte aux changements climatiques au Québec. Du 15 mars au 30 avril, les citoyens sont invités à participer à cet effort de réduction des gaz à effet de serre (GES) en s'inscrivant en ligne au www.deficlimat.qc.ca. Le succès de l'opération repose sur l'implication des entreprises, des institutions et des organisations qui mobilisent leurs employés et étudiants.

« En 2010, une centaine d'établissements du Bas-Saint-Laurent se sont impliqués dans cet effort collectif et ont convaincu environ 2000 citoyens de s'engager à poser des gestes pour réduire leurs émissions de GES. Ce sont près de 2400 tonnes de CO₂ qui ont été épargnées grâce à cette campagne, soit l'équivalent d'environ 640 voitures retirées de la circulation » explique Karine Malenfant, présidente du conseil. Le conseil espère que ces chiffres seront dépassés cette année.

Une campagne qui se réinvente

Le Défi Climat propose une vingtaine de gestes concrets aux citoyens, dont certains s'adressent aux plus intrépides qui souhaitent pousser plus loin leurs engagements pour réduire leur impact sur l'environnement. D'autres gestes tels l'utilisation du bois et de matériaux renouvelables ou réutilisés lors d'une rénovation permettent aux participants de relever le défi tout en effectuant des modifications essentielles à leurs habitations.

« Chaque fois qu'est utilisé un mètre cube de bois en substitution à d'autres matériaux plus énergivores, l'émanation d'une tonne de CO₂ dans l'environnement est évitée. De plus, un mètre cube de bois retient une tonne de carbone dans sa fibre ligneuse, ce qui hausse la quantité d'émissions de CO₂ évitée à deux tonnes. Construire et rénover en bois, voilà donc une façon novatrice de réduire son bilan de gaz à effet de serre », rappelle Mme Dominik Tremblay, partenaire de la campagne et démarcheuse de la Coalition BOIS au Bas-Saint-Laurent.

En s'inscrivant, chaque participant peut connaître l'impact en équivalence de GES des nouvelles habitudes de vie qu'il s'engage à adopter, ainsi que leurs bénéfices sur la santé et le portefeuille. Il court aussi la chance de gagner plusieurs prix!

De plus, Défi Climat a développé de nouveaux outils pour les établissements, dont les Défis collectifs : des activités de mobilisation visant à encourager employés et étudiants à poser collectivement des gestes de réduction de GES. Ces défis peuvent inclure éviter l'auto solo pour se rendre au travail ou manger un lunch sans viande. Les émissions de GES évitées grâce à ces activités concrètes seront additionnées aux statistiques de la campagne.

En 2011, le Défi Climat propose également aux organisations des mesures à mettre en place pour améliorer leur bilan carbone. Ces gestes corporatifs peuvent inclure adopter une politique de développement durable ou encore améliorer son efficacité énergétique. Pour les encourager, des ressources leur sont proposées, et leurs engagements sont mis en vedette sur le site.

À propos du Défi Climat

Le projet Défi Climat est initié en 2008 par le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal, en partenariat avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal et Équiterre. En 2009, les organisateurs et le CRE de la Capitale nationale, qui réalisait depuis deux ans à Québec son projet DéfiQuébec.com sur les changements climatiques avec ses partenaires, mettent leurs efforts en commun. ENvironnement JEUnesse et la CJS deviennent également partenaires pour rejoindre le milieu étudiant. En 2010, deux organisations se joignent à la campagne, soit le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), qui a pour mandat de coordonner la campagne nationale et de s'assurer de la mobilisation de chacune des autres régions du Québec par l'intermédiaire des Conseils régionaux de l'environnement (CRE), ainsi que la Fondation Monique-Fitz-Back, dont le mandat est de mobiliser les élèves des écoles primaires et secondaires à travers le Québec.

Défi Climat est rendu possible grâce à la contribution financière principale du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), ainsi qu'au soutien financier de la Coalition Bois, de la Fondation Alcoa, de Cyberpresse, de Rock Détente, de Patrimoine Canada et du Partenariat jeunesse pour le développement durable. Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent remercie aussi le support de la radio CFYX 93, les compagnies en énergie éolienne Innergex, Vents du Kempt et St-Laurent Énergies, le député fédéral Claude Guimond ainsi que les députés à l'Assemblée nationale du Québec Danielle Doyer, Irvin Pelletier et André Simard.

– 30 –

Informations : Patrick Morin
Agent de développement
Téléphone : 418 721-5711
Courriel : crebsl_pm@globetrotter.net

Source : Benjamin Grégoire
Chargé de projet
Téléphone : 418 721-5711
Courriel : crebsl_bg@globetrotter.net